

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

24 janvier 2024

**LOI EUROPÉENNE SUR L'ESPACE (N°1944) - (N° 1991)**

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° 17

présenté par

M. Piquemal, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Élisa Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Portes, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter

**ARTICLE UNIQUE**

Après l'alinéa 33, insérer l'alinéa suivant :

« 8 bis. Appelle l'Union européenne, en lien avec l'Agence spatiale européenne, à financer le projet de capsule *Susie*, afin de permettre le développement d'un modèle habitable d'Ariane 6 ; ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Par cet amendement, les députés du groupe LFI-NUPES proposent d'appeler l'Union européenne, en lien avec l'ESA, à financer le développement d'un modèle habitable d'Ariane 6.

La question de l'habilité revêt en effet une importante majeure dans l'exploration spatiale. En septembre 2022, Ariane Group annonçait le développement de la capsule habitable et réutilisable *Susie*, conçue pour remplacer la capsule Crew Dragon de Space X. Or, si l'Union européenne souhaite devenir un acteur spatial d'importance, ses États membres doivent financer le développement de cette capsule de transport de spationautes, seul moyen pour la France et les États

européens de procéder à la mise en orbite de spationautes de manière indépendante de la Chine, des États-Unis ou de la Russie, et, à termes, de l'Inde ou du Japon par exemple.

La réglementation européenne sur l'espace devrait prévoir un financement de l'habitabilité d'Ariane 6, pour permettre aux États européens et à l'ESA de mener leurs propres missions habitées.